

# INFORMATIONS CLUBS ET ÉTABLISSEMENTS AFFILIÉS (2024/2025)

## PROCÉDURE D'INSCRIPTION D'UN ADHÉRENT ET DE TRANSMISSION DE LA NOTICE D'INFORMATION D'ASSURANCES

#### • Licence adulte - renouvellement ou nouvelle licence

Le club collecte une adresse e-mail valide ainsi que le consentement oral de l'adhérent pour le recours à la dématérialisation de <u>la notice d'information d'assurances</u>. Le futur adhérent a la possibilité de refuser la dématérialisation de la notice d'information.



Le futur licencié accepte la notice d'information dématérialisée. Il donne son adresse e-mail au club.



Le club adresse au futur licencié :

- Le mail type obligatoire (voir en page 5 de ce document);
- La notice d'information dématérialisée;
- Une fiche d'inscription.

La réception du mail vaut acceptation de l'information assurances par le futur licencié.



Le nouveau licencié remet au club la fiche d'inscription et les informations de santé nécessaires <u>– voir document</u>

Le club saisit la nouvelle licence Adulte sur myFFME et conserve les informations de santé (certificat médical ou attestation de santé selon le cas de figure).



Le futur licencié n'a pas d'adresse email ou refuse de la donner. Le licencié ne pourra pas accéder à son espace personnel myFFME.



Le club imprime et remet au futur licencié:

- Le format papier de <u>la notice</u> <u>d'information d'assurances et le</u> <u>bulletin N°1 et le bulletin GAV</u>;
- Une fiche d'inscription.



Le nouveau licencié remet au club la fiche d'inscription complétée, son certificat médical ou son attestation de santé (si pratique uniquement en loisir) et le bulletin N°1 complété et signé.

Le club saisit la nouvelle licence Adulte sur myFFME, conserve les informations de santé (certificat médical ou attestation de santé selon le cas de figure). et le bulletin N°1.

#### Première licence Jeune (jeune mineur pendant toute une saison sportive)

La démarche reste identique sauf pour ce qui concerne le certificat médical : si une réponse négative est apportée à toutes les questions du <u>questionnaire de santé jeune</u>, le jeune n'a pas à fournir de certificat médical / <u>fiche d'inscription mineur</u>.

### • Licence non-pratiquant: première licence ou renouvellement

Les démarches sont les mêmes, mais le certificat médical de non-contre-indication à la pratique n'est pas nécessaire, de même pour l'attestation de santé.

#### • Le Mail type Notices d'information d'assurances obligatoire :

#### Bonjour,

Pour faciliter la souscription de votre licence et de votre assurance FFME, vous avez donné votre accord pour recevoir la notice d'information d'assurances au format dématérialisé.

Prenez connaissance de <u>la notice d'information d'assurances</u>.

La réception de ce mail vaut acceptation de l'information d'assurances.

Sachez que vous pouvez à tout moment, sans frais, nous demander une édition sous format papier.

Les différents tarifs des licences sont disponibles sur le site internet de la Fédération.

Le club aura tout loisir à ajouter ses propres informations.

Nous vous souhaitons une belle saison sportive.

Le CLUB